

PLAN NATIONAL DE VIE ÉTUDIANTE

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES ÉTUDIANTS ET RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT



Un portail numérique unique de la vie étudiante mis en place : etudiant.gouv.fr



Les démarches de demande de bourses sur critères sociaux simplifiées et dématérialisées



Le droit au séjour pour les étudiants étrangers amélioré, les formalités simplifiées



Les cartes d'étudiants multiservices généralisées



Une carte européenne de l'étudiant créée



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES



L'offre d'emplois étudiants de qualité sur les campus développée



Des droits nouveaux ouverts aux étudiants salariés pour limiter l'impact du travail étudiant sur la réussite des études



L'intégration et la réussite des étudiants en situation de handicap améliorée



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS



Le nombre de centres de santé universitaires porté à 30 d'ici 2017



Les services de santé universitaire inscrits dans l'offre de soins locale



La prévention par les étudiants relais santé (ERS) développée



Les sites d'enseignement supérieur dotés d'un plan local de promotion de la santé



DYNAMISER LA VIE DES CAMPUS ET L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS



Les temps et rythmes étudiants placés au cœur des politiques de vie étudiante et de formation



Les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires étendus aux soirées et week-end



Le service civique développé dans l'enseignement supérieur



L'année de césure dans les parcours étudiants sécurisée et facilitée